

2015 -2016

Commune de Plan-les-Ouates (CH/GE)

Mandants

Etat de Genève – DALE - OU
Commune de Plan-les-Ouates

Missions

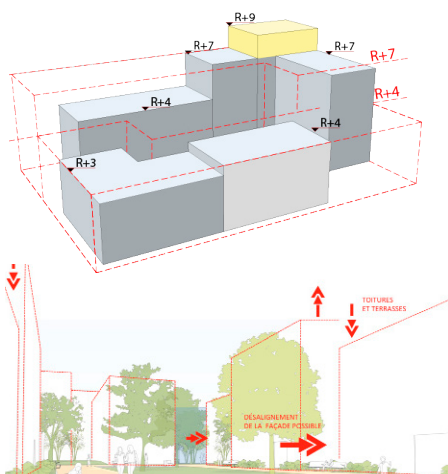
Etablissement d'un PLQ selon les nouvelles dispositions légales
Rapport d'impact sur l'environnement
Processus de concertation

Groupements d'études

ADR : paysage, espaces publics
Citec : mobilité
CSD : gestion des matériaux, schéma directeur de gestion des eaux
Amstein+Walthert : concept énergétique territorial
Créateurs Immobiliers : répartition et localisation des droits à bâtir, montage opérationnel



PLQ : plan d'aménagement



Schémas de principe des gabarits

Le PLQ « Le Rolliet » porte sur la création d'environ 1'000 logements, 14'000 m² de commerces et services, 1'400 m² destinés à des activités sportives et un groupe scolaire de 18 classes.

Ce PLQ constitue la première opération du grand projet « Cherpines » (58 ha) pour lequel urbaplan a établi un plan guide, ainsi que des préconisations architecturales et paysagères. Il est ainsi l'aboutissement d'un long travail de concertation avec les élus, les propriétaires et les associations locales, ainsi que d'une étroite coordination avec les mandataires (architectes, promoteurs) en charge du développement des avant-projets.

La traduction formelle du PLQ (plans, règlements, rapport, charte) s'est attachée à préciser les orientations majeures qui déterminent la relation à l'espace public et assurent la cohérence globale du quartier, tout en laissant une marge de manœuvre pour le développement des projets par les architectes. Par ailleurs, les aspects environnementaux (gestion des eaux, gestion des terres, énergie, etc.) développés dans le cadre de l'étude d'impact menée en parallèle, ont été intégrés au projet et fixés dans les plans et règlement. Une importante réflexion sur les besoins en stationnement a également été conduite de manière à diminuer le nombre et mutualiser les places.

Enfin, le PLQ a été l'occasion d'explorer des dispositifs permettant de mettre à disposition, au rez-de-chaussée de certains bâtiments, des locaux pouvant accueillir des activités à faible valeur ajoutée économique, mais à forte valeur ajoutée sociale, tels qu'activités artistiques et artisanales, crèches, locaux de réunion, etc. Ces programmes vont ainsi contribuer à la mixité, à l'animation et à la vie du quartier.

Tout le processus d'établissement du PLQ a été accompagné par une démarche de concertation auprès des différents acteurs concernés : autorités politiques (CA, CM), propriétaires, voisins, associations, services techniques communaux et cantonaux.



Maquette 3D illustrant les volumes et les espaces publics